

**AMENDEMENT AU RAPPORT D'INVESTIGATION**  
**Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès**

Bureau  
du coronier

**Québec** 

<b>IDENTITÉ</b>													
SUITE À UN AVIS DU			2015	05	09	NUMÉRO DE L'AVIS			A - 326841- 170501				
<small>ANNÉE</small>			<small>MOIS</small>			<small>JOUR</small>							
Prénom à la naissance				Nom à la naissance				Date de naissance					
Samuel				Nadeau				1985		05		08	
<small>ANNÉE</small>				<small>MOIS</small>				<small>JOURS</small>					
Sexe		Municipalité de résidence				Province		Pays					
Masculin		Lévis				Québec		Canada					
Prénom de la mère			Nom de la mère à la naissance			Prénom du père			Nom du père				
Julie			Kelly			Gérald			Nadeau				

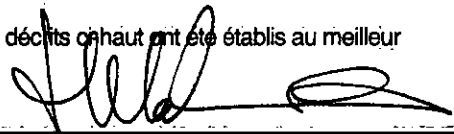
<b>DÉCÈS</b>												
Lieu du décès		Nom du lieu			Municipalité du décès							
Déterminé		Boul. Guillaume-Couture			Lévis							
DATE DU DÉCÈS		Déterminée		2015	05	09	HEURE DU DÉCÈS		Déterminée		01	: 30
<small>ANNÉE</small>		<small>MOIS</small>		<small>JOUR</small>		<small>HRS</small>		<small>MIN</small>				

**ATTENDU QUE** le rapport d'investigation concernant le décès de M. Samuel Nadeau, signé le 3 août 2015, comporte une erreur matérielle;

**ATTENDU QUE** selon le rapport des policiers, aucun des deux véhicules n'a fait son arrêt obligatoire à l'intersection du Boulevard Guillaume Couture et du chemin des Îles à Lévis et ce, contrairement à ce qui est indiqué dans ce rapport d'investigation.

**POUR CE MOTIF**, il y a lieu d'amender le rapport d'investigation du 3 août 2015 concernant le décès de M. Samuel Nadeau comme suit :

- à la rubrique « ANALYSE », le mot « puisque » doit être remplacé par les mots « pensant que »;
- les autres dispositions de ce rapport d'investigation demeurent inchangées.

<b>IDENTIFICATION DU CORONER</b>	
Prénom du coronier	Nom du coronier
Luc	Malouin
Je soussigné, coronier, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Québec	CE 9 octobre 2015
 SIGNATURE	

IDENTITÉ			
SUITE À UN AVIS DU		2015 05 09 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	NUMÉRO DE L'AVIS A - 326841
Prénom à la naissance Samuel		Nom à la naissance Nadeau	Date de naissance 1985 05 08 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>
Sexe Masculin	Municipalité de résidence Lévis	Province Québec	Pays Canada
Prénom de la mère Julie	Nom de la mère à la naissance Kelly	Prénom du père Gérald	Nom du père Nadeau

DÉCÈS			
Lieu du décès Déterminé	Nom du lieu Boul. Guillaume-Couture		Municipalité du décès Lévis
DATE DU DÉCÈS	Déterminée	2015 05 09 <small>ANNÉE MOIS JOUR</small>	HEURE DU DÉCÈS Déterminée 01 : 30 <small>HRS MIN</small>

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE**

M. Samuel Nadeau a été identifié, dans un premier temps, à l'aide de ses documents personnels et, par la suite, visuellement par un membre de sa famille.

**CIRCONSTANCES DU DÉCÈS**

M. Nadeau a été impliqué dans un accident de la route au matin du 9 mai 2015 à Lévis.

Des secours furent rapidement demandés et sur place, mais aucune manœuvre de réanimation n'était possible.

Le décès a été constaté à 2 h 30 le même jour par un médecin de garde de l'urgence du centre hospitalier L'Hôtel-Dieu de Lévis.

**EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES**

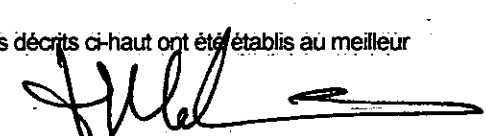
Un examen externe a été fait le 10 mai 2015 dans les installations d'Héma-Québec. Il a mis en évidence la présence de plusieurs traumatismes incompatibles avec la vie. Aucune autre lésion contributive au décès et pouvant provenir d'un tiers n'a été observée.

Des analyses toxicologiques ont été pratiquées au Centre de toxicologie de l'Institut national de santé publique du Québec. L'alcoolémie était à 250 mg/dl. Aucune autre substance n'a été détectée.

**ANALYSE**

Vers 1 h 30 au matin du 9 mai 2015, M. Nadeau circulait au volant de son automobile sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis, direction est. À l'intersection de ce boulevard et du chemin des Îles, le feu de circulation passe au jaune et au rouge. Cependant, et au lieu de s'immobiliser, M. Nadeau accélère et passe l'intersection, alors que le feu est au rouge. Au même moment, un véhicule venant en sens inverse tourne sur sa gauche, puisque la lumière de circulation en sa direction le lui permet. Ce conducteur n'a jamais vu arriver le véhicule de M. Nadeau et il le frappa violemment.

Les secours furent rapidement sur place et les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour extraire M. Nadeau de son véhicule.

IDENTIFICATION DU CORONER	
Prénom du coroner Luc	Nom du coroner Malouin
Je soussigné, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, causes, circonstances décrits ci-haut ont été établis au meilleur de ma connaissance et ce, suite à mon investigation, en foi de quoi	
J'AI SIGNÉ À : Québec	CE 3 août 2015
 SIGNATURE	

**A - 326841**

Numéro de l'avis

Une enquête policière a été effectuée par un enquêteur du Service de police de la Ville de Lévis. Le rapport d'enquête souligne que la vitesse excessive de M. Nadeau joint au fait qu'il n'a pas fait son arrêt obligatoire expliquent l'accident.

Il faut également ajouter, comme facteur contributif, les facultés affaiblies de M. Nadeau par l'alcool.

La route était sans particularité au moment de l'accident et bien éclairée.

#### CONCLUSION

M. Samuel Nadeau est décédé d'un polytraumatisme consécutivement à l'accident de la route qu'il a eu.

Il s'agit d'un décès accidentel.



M<sup>e</sup> Luc Malouin  
Coroner

Québec, le 3 août 2015

Voir l'amendement apporté au rapport en date du

09 OCT. 2015